







## Règlement intérieur

Nous sommes très heureux de vous accueillir à « La Calmerie » et vous souhaitons un agréable séjour.

Pour votre confort et afin que votre séjour se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons de bien vouloir vous conformer aux informations mentionnées dans ce règlement intérieur et vous remercions :

-  D'utiliser le gîte conformément à sa destination, l'hébergement
-  De respecter le caractère paisible et convivial du gîte, le silence après 22 heures, la propreté des locaux, le matériel mis à disposition, l'environnement extérieur
-  De respecter les notices de fonctionnement des appareils mis à votre disposition
-  De nous signaler toute détérioration ou panne dès que vous en avez connaissance, (en aucun cas, vous ne pourriez prétendre au remboursement de réparations demandées par vos soins à un artisan local)

**Durée de location** : La durée de location est mentionnée sur votre confirmation de réservation et ne peut être modifiée sans notre accord préalable.

A votre arrivée, nous vous demanderons une caution de 200 euros par chèque ou en espèce ; caution qui vous sera rendue à la fin de votre séjour, si aucune dégradation n'est constatée.

**Heures Arrivée / Départ** : Les arrivées doivent se faire entre 15h et 20h et les départs entre 9h et 11h. Nous vous remercions de nous prévenir en cas d'arrivée/départ en dehors de ces horaires.

**Assurance** : Le locataire atteste être couvert par une assurance responsabilité civile couvrant sa propre responsabilité et celle des personnes l'accompagnant. Une attestation pourra le cas échéant vous être demandée.

« La Calmerie » décline toute responsabilité en cas de vol ou perte d'objets personnels dans les locaux ou dans les véhicules au sein de la propriété. Pour tous les objets vous appartenant, y compris dans les véhicules, vous serez tenu de faire vous-même votre déclaration à votre assurance.

**Clés** : A votre arrivée, nous vous remettrons les clés nécessaires à votre séjour. Lors de vos absences, nous vous demandons de bien vouloir fermer le gîte à clé. Dans le cas contraire, il vous incombe la responsabilité de tous vols, dégradations et autres dégâts matériels qui feront l'objet d'une facturation au coût actualisé de remise en état.

Nous vous remercions de ne pas oublier de nous rendre les clés au moment de votre départ.



**Parking** : Vous pourrez vous garer devant l'entrée du logement le temps de décharger votre véhicule. Ensuite, nous vous demandons de bien vouloir stationner votre véhicule aux places indiquées.









**Sécurité** : Vous trouverez dans le gîte la liste des numéros d'urgence et les consignes de sécurité.

**Eau, électricité, chauffage** : La consommation d'eau et d'électricité est incluse dans le prix de votre location. Toutefois nous vous demandons de veiller à éteindre le chauffage si vous ouvrez les fenêtres et de ne pas gaspiller l'eau.





**Toilettes** : En dehors du papier hygiénique, rien d'autre ne doit être jeté dans les toilettes de façon à préserver le bon fonctionnement de la fosse septique. Nous vous remercions par ailleurs de n'utiliser que des produits compatibles avec une fosse septique.

**Animaux** : Les animaux ne sont pas acceptés dans le gîte.

**Il est interdit de :**

-  Troubler le voisinage
-  Fumer dans le gîte. Si vous fumez en extérieur, merci de ne pas jeter vos mégots dans la propriété mais de les jeter dans la poubelle de votre gîte, en veillant à ce qu'ils soient bien éteints
-  D'utiliser des bougies, allumettes, encens et tout autre produit inflammable (détecteur de fumée dans toutes les pièces)
-  Toucher aux armoires électriques
-  Brancher des appareils dépassant la puissance autorisée
-  Utiliser tout moyen de cuisson ou de chauffage non prévus dans les installations
-  Manger dans les chambres
-  Accrocher de la décoration aux murs et de modifier l'aménagement des locaux

**Avant de partir, nous vous remercions de :**

-  Déposer les draps et serviettes de toilette utilisés, dans l'entrée du logement
-  Rendre le gîte dans un état de propreté général et disposé comme vous l'avez trouvé
-  Déposer les poubelles dans le local prévu à cet effet
-  Veiller à éteindre les lumières, les radiateurs et de fermer portes et fenêtres